



Audrey Tawel-Thibert

Dans une atmosphère décontractée propice aux échanges constructifs, Bruno Laroche a invité les citoyens présents à échanger leurs idées et leurs soucis liés à Saint-Hippolyte. Voici les 13 questions posées ainsi que les réponses fournies par le maire.

Sommaire des sujets abordés

Un citoyen souhaitait en savoir plus quant au mélange de sable, de sel et de pierre répandu sur certains chemins, dont celui du lac Fournelle. Il se disait préoccupé par le fait que le tout pouvait se déverser partiellement dans le lac. M. Laroche a expliqué que ce mélange contenait seulement 10 % de pierre et qu'il pouvait effectivement se rendre dans le lac en raison de l'absence de bassin de rétention à cet endroit.

La question de l'avenir du camp Bruchési soulève toujours autant les passions. Le maire a précisé qu'aucune demande de modification de zonage n'avait encore été adressée à la Ville. Il y a bien eu une demande de lotissement auprès des propriétaires actuels du camp pour le terrain, et des lots auraient été vendus. Rappelons que le projet prévu consiste en une nouvelle zone résidentielle. M. Laroche a assuré l'assemblée que dès que de l'information supplémentaire sera disponible, la population en sera avisée par le moyen d'une convocation citoyenne.

Avec les projets politiques personnels de notre maire qui se présentera pour la CAQ (Coalition Avenir Québec) dans le comté de Saint-Jérôme, bon nombre de résidents se demandent ce qu'il adviendra de la **mairie hippolytoise**. M. Laroche a annoncé qu'il avait été approché une première fois par le parti en question, avait refusé, et a fini par accepter lors de la seconde offre. Il a justifié cette décision ainsi : « Comme personne proactive, je suis quelqu'un d'intolérant envers le statu quo, le traitement des aînés dans les CHSLD, l'endettement au Canada... J'adore ma ville et la politique municipale, qui est une politique de proximité. Si je réussis à l'élection provinciale, je vous assure que Saint-Hippolyte aura une place d'honneur à l'Assemblée nationale ». Il a ajouté que si sa tentative électorale se soldait par un échec, il conserverait ses titres politiques actuels.

Les critères de sélection pour la **réfection des rues** furent un autre enjeu soulevé. Le maire a répondu qu'un premier tour des rues par les chargés municipaux des travaux publics est effectué pour constater leur état et le niveau d'achalandage. Puis, des demandes par secteur sont formulées au Conseil municipal. Après un vote, le rapport est produit et des recommandations sont énoncées auprès du directeur des travaux publics.

Concernant le **transport public entre Saint-Hippolyte et Saint-Jérôme**, M. Laroche a rappelé que le TAC (Transport adapté et collectif) est en place depuis 2004. Il est possible d'y réserver

Déjeuner du maire : compte-rendu des enjeux discutés

des transports entre un et deux mois à l'avance. Le tout est exécuté en collaboration avec la MRC (Municipalité régionale de comté). De nombreux arrêts à Saint-Hippolyte existent. En ce qui a trait à l'implantation d'un transport public en tant que tel, des discussions avec le CIT (Conseil intermunicipal de transport) des Laurentides ont été amorcées, mais le projet s'avère très dispendieux.

Déterminer comment limiter efficacement le développement immobilier dans une optique de préservation de l'environnement naturel est une autre préoccupation qui fut amenée. Il fut alors déclaré que si la Municipalité approuve le développement immobilier contrôlé, pas un seul sou n'a été investi pour en faire la promotion. En outre, l'existence d'un schéma d'aménagement inversé pose une certaine restriction, afin de ne pas glisser vers l'étalement urbain et protéger entre autres nos ressources forestières. L'équipe Laroche a signifié, par ses actions et verbalement, son choix de financer l'augmentation du nombre et de la qualité des services aux gens ayant déjà élu résidence ici, plutôt que d'injecter ces mêmes fonds en publicité immobilière. Cette stratégie a vraisemblablement encouragé l'arrivée de nouveaux résidents, tout en améliorant la qualité de vie des Hippolytois.

Une citoyenne a manifesté son intérêt vis-à-vis des **poulaillers à usage personnel**. Selon un règlement municipal actuel, pour en posséder un, le statut de « ferme » est un prérequis. Le maire se dit cependant ouvert à créer un dossier sur le sujet si plusieurs personnes ont le même désir : les intéressés devraient alors faire une demande officielle au Conseil municipal.

Une mise au point sur la santé du lac de l'Achigan a été faite : il s'agit de l'un des lacs les plus sains des Laurentides. L'APLA (Association pour la protection du lac de l'Achigan) est, selon les dires

de l'équipe Laroche, très active et s'acquitte de sa tâche avec brio; pour suivre les nouvelles concernant ce lac, il est possible de devenir membre de cette association ou de visiter le site Internet (www.aplaweb.ca).

Le cas d'un certain **terrain public sur la montée Masson** a été mis sur la table également. Ce terrain public appartenait à la Municipalité et cette dernière l'a récemment vendu à un particulier. Les gens du coin n'ont pas encore demandé au nouveau propriétaire s'il permettra aux adeptes des sports motorisés, de la marche ou du ski à circuler sur ledit terrain comme avant.

Le maire a tenu à ajouter « Lorsqu'il s'agit de terrains de la Municipalité, les citoyens devraient se faire entendre auprès de nous pour la création de servitudes de droits de passage en cas de vente ». Une telle procédure permettrait alors de garantir la possibilité de circuler, même après la conclusion d'une vente.

Les règlements sur les chiens ont fait beaucoup jaser. M. Laroche a soutenu qu'il est sensible au débat public sur les pitbulls, massivement considérés comme dangereux; une situation alimentée par les médias qui encouragent la peur de cette race en particulier. D'autre part, il n'est pas prévu que les chiens de type pitbull soient interdits sur le territoire hippolytois. Le maire estime qu'il devrait être légalement acquis que le maître est responsable du comportement de son chien, toutes races confondues. On rappelle au passage que les chiens doivent être attachés à Saint-Hippolyte.



Bruno Laroche

Il fut aussi question des problématiques liées à la **chasse en milieu urbain ou résidentiel**; pour citer un exemple, des chasseurs ont déjà été vus dans les sentiers municipaux ou à proximité de résidences. Les citoyens sont invités à faire appel à la ville ou à la Sûreté du Québec en cas de doute ou d'infraction.

Des préoccupations liées à de la criminalité présente aux alentours de certains lacs hippolytois ont été exprimées. La Sûreté du Québec sera avisée. On souligne qu'un Comité de sécurité se réunit aussi à tous les mois.

Enfin, un citoyen s'est interrogé sur le **développement résidentiel au lac Adair**. Le potentiel de développement est difficilement quantifiable dans cette zone en particulier, mais l'équipe Laroche compte se pencher sur la question.

audreytt@journal-le-sentier.ca

Dans le cadre des Journées de la culture

Un voyage dans le temps avec Rose-Imelda!

Manon Tawel

Personnage coloré, Rose-Imelda Latourelle a vu le jour dans l'imaginaire de Lorraine David dans les années 2000. C'est une charmante vieille, à la fois drôle et touchante et personnifiée par Lorraine.

Rose-Imelda est née au début du 20^e siècle à St-Justin en Mauricie. Au travers son journal intime de format géant, elle nous relate sa jeunesse, la procession de la St-Jean Baptiste, les veillées avec « violoneux et les chansons du bon vieux temps », sa première soirée sans la surveillance des parents... Avec humour elle se réfère « au Bon Dieu » comme bien des gens de son époque. Elle nous parle de son béguin pour Rosario Letendre qui étudie pour être



Lorraine David incarne le personnage de Rose-Imelda.

PHOTO NICOLE CHAVIN

docteur, mais elle fera la rencontre d'Alphonse, forgeron de métier, avec qui elle aura huit enfants.

La lettre de Rosario

Après 40 ans de mariage, elle se retrouve veuve et fait une découverte inusitée : de son journal non moins intime en ressort une lettre format géant que Rosario lui avait écrite du temps de leur jeu-

nesse. Apprenant qu'il est veuf à son tour, son cœur se remplit d'espoir. À la suite de cette missive, Rose-Imelda rajeunit peu à peu et nous fait revivre de beaux souvenirs à travers certaines chansons populaires de l'époque telles que *La vie en rose* et *Fascination*. À la fin, vêtue d'une robe style *charleston*, Lorraine David nous invite à interpréter *La vie* chantée à l'origine par Ginette Reno.

À la découverte de Lorraine David

Ce spectacle aux tonalités musicales et s'adressant aux 50 ans et

plus en charmera plus d'un, avec des souvenirs d'un passé pas si lointain. Lorraine transporte dans ses valises un bagage fort impressionnant et est une artiste multidisciplinaire : conteuse, pédagogue et fondatrice des *Contes géants*, situé à Mirabel. Pour infos, on visite : www.contesgeants.com

mtawel@journal-le-sentier.ca